



EUROPE

DECÁLOGO DE COLABORACIÓN

Pour les collaborateurs intéressés à soutenir l'organisation Save Sight Now Europe, tant en Suisse qu'en Espagne :

SAVE SIGHT NOW EUROPE, dans la poursuite de sa mission fondatrice, avec des organisations indépendantes basées en Suisse et en Espagne, a pour objectif de promouvoir toutes sortes d'actions facilitant la collecte de fonds. L'objectif final est de soutenir la recherche scientifique et la quête d'un traitement pour le syndrome de Usher, en particulier sa variante 1B.

L'organisation accueille la participation, la promotion et le soutien de tiers ou de personnes intéressées — ci-après dénommés « Collaborateurs » — souhaitant mener des activités poursuivant les mêmes objectifs et acheminer les résultats vers l'organisation, en tant que meilleur moyen d'exprimer leur altruisme.

Dans ce contexte, il est dans l'intérêt de l'initiative Save Sight Now Europe d'établir un cadre de transparence et de traçabilité pour toute activité impliquant des contributions financières, quel que soit leur degré de simplicité, qui soutiennent ces objectifs. Cela s'applique tant si les contributions sont effectuées directement à l'organisation que si elles sont transmises par des collaborateurs qui remettent ensuite les résultats à l'organisation. Il s'agit de la seule manière de garantir que les objectifs communs soient fiables et d'encourager la volonté continue d'apporter des ressources à notre cause commune.

Pour cette raison, tout acte ou initiative visant à bénéficier à SAVE SIGHT NOW EUROPE (tant la Fondation du Syndrome de Usher — ci-après FSU — que Save Sight Now Europe Suisse — ci-après SSNEUCH) et à l'initiative Save Sight Now Europe — ci-après SSNEU — doit respecter les conditions et exigences suivantes :

1. Toute action destinée à lever des fonds pour la FSU, SSNEUCH ou l'initiative SSNEU doit être communiquée à SSNEU en fournissant les détails nécessaires via un formulaire disponible sur leur site web. En même temps que ce formulaire, les Collaborateurs doivent fournir une fiche d'engagement signée, acceptant ce décalogue, qui est annexé au document.
2. Si SSNEU approuve l'action :
 - Il notifiera les Collaborateurs dès que possible et par écrit.
 - Il fournira des fichiers numériques avec les logos et éléments graphiques de FSU/SSNEUCH et SSNEU, ainsi que des instructions d'utilisation.
 - Il publiera l'événement ou l'action sur son site web en identifiant les organisateurs.
3. Sans l'approbation et la confirmation de l'action par SSNEU, telle qu'indiquée dans le point précédent, l'autorisation d'utiliser le nom et les logos de SSNEU ne sera pas considérée comme accordée, et l'action proposée ne sera pas reconnue. L'utilisation des noms et logos n'est autorisée que pour l'action spécifique approuvée.
4. SSNEU pourra fournir du matériel pour l'événement, en fonction de la disponibilité, sans aucune obligation supplémentaire, au-delà de la fourniture des logos et éléments graphiques en format numérique. De plus, toute communication externe liée à l'événement et utilisant

l'image de l'organisation doit suivre les directives de communication de cette dernière et être approuvée par celle-ci.

5. Chaque Collaborateur s'engage à divulguer publiquement le montant total final récolté une fois l'action terminée, en utilisant les mêmes canaux qui ont servi à promouvoir l'événement. Le montant total récolté devra être versé à SSNEU par virement bancaire sur le compte de la Fondation ou de l'Association, tel qu'indiqué sur le site web de Save Sight Now Europe.
6. SSNEU divulguera les actions reconnues et approuvées à travers ses canaux de communication. L'organisation publiera également sur son site web les montants reçus de chaque initiative.
7. À des fins fiscales, et conformément à la réglementation applicable, SSNEU ne pourra émettre un certificat qu'à la personne ou à l'entité dont elle a directement reçu la contribution à la fin de chaque action.
8. Si un Collaborateur entre en contact avec un grand donateur qui conditionne sa contribution à l'obtention d'avantages fiscaux liés au mécénat, le Collaborateur doit entrer en contact directement avec l'équipe de SSNEU en fournissant les coordonnées du donateur.
9. Le soutien ou les conseils de SSNEU à un Collaborateur dans la réalisation d'un événement de collecte de fonds n'impliquent aucune responsabilité de l'organisation. Les Collaborateurs sont les seuls responsables de tout le contenu (images, vidéos, audios, textes) utilisé ou diffusé lors de l'action. Les Collaborateurs dégagent l'organisation de toute responsabilité en ce qui concerne les réclamations de tiers concernant l'utilisation non autorisée de ces contenus.
10. Si un Collaborateur enfreint l'une de ces règles, et que cela est vérifié par SSNEU, l'organisation se réserve le droit de le retirer de la liste des Collaborateurs publiée sur son site web, ainsi que de faire les communications publiques qu'elle juge pertinentes concernant la situation.

**DODOCUMENT D'ADHÉSION AU DÉCALOGUE
ET ENGAGEMENT DE CONFORMITÉ
(personne physique)**

Je soussigné(e),, avec CIF/DNI et domicilié(e)
à

DÉCLARE :

PREMIÈREMENT.- Que j'ai un intérêt à devenir COLLABORATEUR de **Save Sight Now Europe** (Fondation Syndrome de Usher - Espagne / Association Save Sight Now Europe - Suisse).

DEUXIÈMEMENT.- Ayant pris connaissance du décalogue de **Save Sight Now Europe** (Fondation Syndrome de Usher - Espagne / Association Save Sight Now Europe - Suisse) qui contient les règles à suivre par les COLLABORATEURS, je reconnais pleinement, par la signature de ce document, son contenu et m'engage à le respecter.

Nom :

DNI :

Signature :

À, le de 202....

**DOCUMENT D'ADHÉSION AU DÉCALOGUE
ET ENGAGEMENT DE CONFORMITÉ
(personne morale)**

Je soussigné(e),, avec DNI et domicilié(e)
à, agissant au nom et en représentation, en tant que (fonction),
de (nom de l'entité), avec NIF, et domiciliée à
....., agissant avec les pouvoirs suffisants pour effectuer cette
déclaration,

DÉCLARE :

PREMIÈREMENT.- Que j'ai un intérêt à devenir COLLABORATEUR de **Save Sight Now Europe** (Fondation Syndrome de Usher - Espagne / Association Save Sight Now Europe - Suisse).

DEUXIÈMEMENT.- Ayant pris connaissance du décalogue de **Save Sight Now Europe** (Fondation Syndrome de Usher - Espagne / Association Save Sight Now Europe - Suisse), qui contient les règles à suivre par les COLLABORATEURS, je reconnais pleinement, par la signature de ce document au nom et en représentation de l'entité que je représente, son contenu et je déclare l'engagement de (entité) à le respecter.

Nom :

DNI :

Signature :

À, le de 202....